

COMPTE-RENDU

CONSEIL DE QUARTIER CENTRE DU 11 OCTOBRE 2022

Le conseil de quartiers Centre s'est réuni le mardi 11 octobre 2022 au Centre social Andrée Chedid, sous la présidence de Madame Maribel AVILES CORONA, maire-adjointe.

Etaient présents à la séance :

Pour le collège élus : Thierry ATLAN Maire-adjoint, Stéphanie BARRÉ-PIERREL, Maire-Adjointe, Renaud LERUDE conseiller municipal

Pour le collège des acteurs socio-économiques : Catherine MUNROOP, Anne GESTIN, Bertrand MARTIN, Mickael RANDOT

Pour le collège des habitants : Mireille DAPOIGNY, Patrick BOURGEOIS, Fatma LOUNIS, Melha AMALOU, Laurence RUFFION

Excusés : Frank-Eric BAUM, Philippe BOURIACHI, Mylène DIBATISTA, Roselyne CHARLES-ELIE-NELSON, Emmanuelle GUENZI, Véronique MASIA, Cécilia MANCILLA, Olivier MASSENA, Yolande LACROIX.

5 temps d'échanges ont ponctué la réunion :

- I. Ouverture de séance
- II. Notre conseil, notre quartier
- III. Notre ville en mouvement
- IV. Tour de table des conseillers
- V. Echanges avec le public

Maribel AVILES CORONA ouvre la séance à 19H10. Elle excuse nominativement les personnes absentes.

Elle explique qu'il s'agit de la dernière réunion du conseil de quartier avant le renouvellement des collèges habitants et acteurs socio-économiques. Les candidatures sont possibles jusqu'au 15 novembre (*prolongation jusqu'au 12 décembre*). Le tirage au sort aura lieu lors du Conseil municipal du 15 décembre.

Elle remercie chacun et chacune pour leur implication au cours de ces 2 années et pour avoir ainsi contribué à répondre aux objectifs de la Charte des conseils de quartier.

I. Ouverture de séance

Approbation du compte rendu du précédent conseil de quartier du 28 juin 2022 : il est adopté.

II. Notre Conseil, notre quartier

Points d'actualité, travaux

Les travaux 2021/2022 du quartier Centre

Les travaux suivants sont des demandes qui émanent du Conseil de quartier. Ils sont soit déjà réalisés, soit le seront dès que les matériaux qui sont en commande arriveront :

- Rue du Nouvelet, au niveau du parking Leclerc
Panneau « Traversée piétonne conseillée » et balises et potelets pour empêcher le stationnement.
- Avenue Adrien Raynal, face au restaurant L'Aveyronnais
Potelet pour empêcher le stationnement, au niveau de l'épicerie.
- Place Gaston Viens
Poubelles aux arrêts de bus de chaque côté.
- 11 rue des Martyrs de Châteaubriant
Poubelle au niveau du local d'Ile-de-France Mobilités.
- 13 rue des Martyrs de Châteaubriant
Signalisation pour neutraliser une place de stationnement (amélioration de la visibilité sortie parking).
- Avenue de la Victoire
Potelet pour éviter le stationnement à la sortie du parking.
- Parking Gymnase Romain Rolland
Rondins de bois à changer, nouveaux potelets pour éviter le stationnement sur le trottoir, faciliter et sécuriser le cheminement piétons et préserver l'accès pompiers, nouvelle poubelle à la sortie du parking.
- Groupe scolaire Romain Rolland
Nouveau banc.
- Rue Jean Jaurès
- Ajout d'une poubelle derrière la piscine ;
- 2 ralentisseurs demandés par les riverains pour casser la vitesse.

Les gros travaux de voirie réalisés depuis 2020 dans le quartier Centre

- Réfection de l'enrobé : rue P. Corneille
- Enfouissement des lignes électriques : rues du Nouvelet, Ernest de la Tour, Jenner, Noyer Grenot, Paul-Vaillant-Couturier, allée des Roses
- Réfection complète : rue Victor Hugo
- Pose de ralentisseurs, marquage : avenue Adrien Raynal

Questions et remarques des conseillers :

-L'installation d'un potelet avenue de la Victoire à la sortie du parking n'a pas résolu le problème initial.

L'installation du potelet est provisoire, des travaux supplémentaires (continuité du muret) pourront être demandés à l'avenir.

-Quelle est la destination du grand parking R. Rolland, pourquoi a-t-il été conçu ?

Le parking est destiné aux usagers du gymnase R. Rolland et du Centre social A. Chedid. Il peut de plus être utilisé par les usagers du groupe scolaire R. Rolland et du centre de loisirs.

-Les ralentisseurs : la réglementation concernant la pose de ralentisseurs n'est pas toujours respectée. Par exemple, il est interdit d'installer des ralentisseurs de type dos d'âne ou trapézoïdal sur des lignes régulières de transport en commun.

Parfois il vaut mieux mettre en place des chicanes que des ralentisseurs, c'est plus efficace pour casser la vitesse.

La pose des ralentisseurs avenue Adrien Raynal fait partie du plan de mobilité durable.

L'installation de chicanes a d'ores et déjà été faite, lorsque cela était possible, dans certaines rues pavillonnaires.

-Un potelet supplémentaire est à installer en face de la Maison de santé.

La demande sera étudiée pour le budget 2023.

-Des travaux de signalisation seraient à faire au terminus du Tram 9 pour sécuriser les traversées.

Cette demande a été inscrite au budget 2023 : mise en place de jardinières et de chaînes conduisant les piétons vers le passage protégé.

Projets urbains

Point d'étape sur le projet des Balcons de Châteaubriant

- Désamiantage achevé
- Démarrage de la démolition de la partie intérieure de l'opération (durée prévisionnelle : 2 mois)
- Lettre info riverains à venir

Remarques des conseillers riverains du secteur de chantier :

-aucune information récente, ni en direct des Nouveaux Constructeurs, ni via le conseil syndical

-un conseiller riverain a eu une visite de son appartement (référé préventif) il y a quelques jours.

Informations du service Projets urbains à l'issue du Conseil :

- Début de la démolition le 14/09/2022 pour la partie intérieure en accord avec l'expert du référé préventif, la démolition a repris le 10/10 après le référé préventif pour les parties jointives aux voisins

- Fin de la démolition fin octobre 2022
- Installation de chantier le 23 Octobre 2022
- Une boîte aux lettres destinée à recueillir les remarques des riverains sera mise en place
- Début des terrassements : 14 novembre 2022
- Livraison des logements prévue au trimestre 4 de 2024.

La commission Solidarité

Le Centre social Andrée Chédid

Retour sur les Portes ouvertes du mercredi 14 septembre

- Pour la 1^{re} fois, le centre social Andrée Chédid a organisé une après-midi « Portes ouvertes » pour faire connaître les activités du centre et offrir un moment privilégié pour les inscriptions
- Le conseil de quartier était présent

Projet social 2022 - 2025

L'ensemble des partenaires (adhérents, associations, services municipaux...) qui ont contribué à l'élaboration du nouveau projet social du centre social Andrée Chédid a été invité à la présentation par les équipes de ce projet social le 28 septembre dernier.

Fête de fin d'année, Mercredi ensemble

- Mercredi 14 décembre de 14h à 18h
- Thème culture du monde
- Programme en cours d'élaboration, le Conseil de Quartier Centre est partenaire
- Les différents partenaires du Centre (associations, adhérents, collectifs, service jeunesse...) sont ou vont être sollicités

Questions et remarques des conseillers :

Des conseillers s'étaient proposés il y a quelques années pour faire des permanences au Centre social en direction des jeunes en recherche d'emploi (aide à la rédaction d'un CV par exemple) : si cela se fait toujours, les conseillers sont toujours disponibles.

Cette proposition a été transmise à l'élu et au service concernés, il en ressort que ce type d'activité doit être supervisé et accompagné par des professionnels ou par la Mission Locale. Malgré la bonne volonté des conseillers de quartier, il ne peut y avoir une réponse positive.

III. Notre ville en mouvement

Points d'actualité

1. Aide municipale exceptionnelle au pouvoir d'achat

Etant donné la situation géopolitique dans l'Est de l'Europe et le coût de la vie qui a nettement augmenté ces derniers mois engendrant une baisse du pouvoir d'achat, mise en place par la Ville d'une nouvelle aide exceptionnelle.

Date limite de réception des demandes : 26 octobre 2022.

Public concerné et critères :

Ménages locataires ou propriétaires sur Orly depuis un an ou plus.

Ménages dont le quotient familial CCAS est inférieur ou égal à 500 €

Montants forfaitaires :

Personne seule ou couple sans enfant à charge : 60€

Ménage + 1 enfant à charge : 80€

Ménage + 2 enfants à charge : 100€

Ménage + 3 enfants à charge et plus : 120€

Au 10 octobre : 281 dossiers acceptés

2. Le point sur la rentrée scolaire dans le quartier Centre

- 2 groupes scolaires dans le quartier :
 - École maternelle Noyer-Grenot : 139 enfants
 - Écoles élémentaires Romain Rolland :
 - A : 251 enfants
 - B : 252 enfants
- 2 ouvertures de classe dans le quartier (Maternelle Noyer Grenot et Élémentaire Romain Rolland)
- Pas de fermeture de classe

3. Informations Santé de la Ville d'Orly

Intervention de Mme Stéphanie Barré-Pierrel, adjointe au maire Santé Prévention

- Contrat local de santé 2023 entre l'ARS et la Ville
 - Arrive à terme en 2022
 - Questionnaire d'enquête auprès des habitants de fin octobre à mi-décembre (questionnaire papier et sous format numérique)
- Comité consultatif des usagers de santé de la Ville d'Orly
 - Va être réactivé
 - 3 collèges :
 - 1) représentants de la mairie
 - 2) professionnels du CMS
 - 3) habitants-usagers, professionnels du secteur médico-social et professionnels de santé du secteur libéral
 - Appel à candidature pour le collège n°3 (modalités à venir)

Questions et remarques des conseillers :

Il faudrait qu'il soit question, dans l'enquête, de la prévention au sujet des frelons asiatiques et des moustiques tigres.

4. Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD)

- Séance plénière du CLSPD le 6 septembre dernier

- Signature du nouveau contrat local de sécurité 2020 – 2024 (contrat de nouvelle génération)
- Partenaires de la Ville : Préfecture, Ministère de la Justice (Procureur de la République), Direction académique des services départementaux de l'Éducation Nationale, Département, Grand-Orly Seine Bièvre, Valophis Habitat, ICF Habitat la Sablière, Groupe 3F
- Les 4 axes de la nouvelle stratégie nationale :
 - 1- prévention de la délinquance des plus jeunes (- de 12 ans)
 - 2- protection en amont des personnes vulnérables
 - 3- implication plus forte de la population et de la société civile dans la prévention de la délinquance et la production de tranquillité publique
 - 4- gouvernance renouvelée par une adaptation à chaque territoire et une coordination entre les différents acteurs

Quelques exemples de la déclinaison de cette stratégie nationale en programme d'action :

- Prévention de la délinquance
Mise en place de l'équipe de médiation sociale et coordination sociale
- Implication plus forte de la population
Renforcer le pouvoir d'agir des habitants dans leurs droits et l'exercice de leurs devoirs via les conseils de quartier
- Vidéoverbalisation et Police municipale

Questions et remarques des conseillers :

-quel type d'infractions sont concernées par la vidéoverbalisation ?

Il s'agit d'infractions en matière de stationnement uniquement (par exemple les trottoirs, les interdictions matérialisées). Les infractions à la circulation routière ne sont pas prises en compte étant donné que ce ne sont pas dans les prérogatives légales des asvp.

Les agents qui sont présents au Centre de supervision urbain sont les asvp et ce donc eux qui procèdent à la vidéoverbalisation.

Aujourd'hui le parc de caméras de la Ville s'étend sur 24 sites.

A travers les conseils de quartiers notamment, il y a eu une forte demande pour faire respecter le stationnement en faveur de la libre circulation des piétons : adultes avec enfants en poussettes, personnes à mobilité réduite...

Du 5/10/22 au 4/11/22, 442 contraventions ont été dressées par vidéoverbalisation.

-il y a de plus en plus de chiens dangereux non attachés. Les propriétaires de ces chiens seront-ils verbalisés par la Police Municipale ? Pourrait-il y avoir une information dans le journal Orly Notre Ville à ce sujet ?

Concernant les chiens, les asvp n'ont pas de prérogatives légales pour des sanctions. C'est la police nationale qui est habilitée.

Pour la police municipale, en attente de réponse des services concernés.

-L'équipe de médiation a commencé le 12 octobre son travail de prévention dans les quartiers.

-Il est nécessaire de multiplier les actions de prévention. C'est la conjugaison des actions de prévention et d'accompagnement social qui permettra d'avoir une action forte et efficace dans le domaine de la Tranquillité publique

5. Marché de Noël

- Samedi 10 décembre de 10h à 19h et dimanche 11 décembre de 11h à 18h
- Une quinzaine de commerçants et artisans et des animations
- Participation des 3 conseils de quartier

Renouvellement des conseils de quartier

- Renouvellement des collèges des habitants et des acteurs socio-économiques des 3 conseils de quartier
- Candidatures jusqu'au 15 novembre 2022, [délai prolongé jusqu'au 12 décembre.](#)
- Tirage au sort lors du Conseil Municipal du 15 décembre 2022

IV. Tour de table des conseillers de quartier

-Après une longue attente, un des conseillers a pu finalement avoir ses bacs pour les déchets verts. Toutes les explications sont données sur le site internet de Grand Orly Seine Bièvre.

-Peut-on avoir des informations sur les démolitions des bâtiments du secteur Racine ?

2022 : fin des relogements des deux bâtiments Racine : 7 ménages restent à reloger au 31/08/2022 (dont 1 sur le 14-18 Racine lié à la boucherie).

- Négociation en cours de finalisation avec la boucherie
 - Etude de l'intégration de la salle de sport sur les îlots sud de Racine
- Etude en cours de l'implantation de deux structures publiques importantes : CAF + CPAM

2023-2024 : démolition des 2 bâtiments

2024 – 2026 : Phase 1 de construction

- Construction de 41 logements en locatif libre (AFL). *Avancement* : phase de négociation en cours entre 3 opérateurs/architectes puis signature du CPI entre la Foncière et l'opérateur retenu au trimestre 4 de 2023.
- Construction de 85 logements en accession

2026 – 2028 : Phase 2 de construction

Construction de 90 logements en accession

-Un point sur les ascenseurs du secteur Noyer-Grenot ?

La mise en service de ces ascenseurs est prévue pour le 1^{er} trimestre 2023.

-Problème récurrent de saleté à l'arrière de la piscine. Les services interviennent ponctuellement quand on fait des signalements mais il faudrait un nettoyage régulier de la zone.

Cette zone est bien incluse dans la tournée des services chargés de l'entretien des voiries. Etant donné les difficultés d'accès, ce nettoyage s'effectue manuellement une fois par semaine + une petite souffleuse pour les feuilles.

En cas de dépôts sauvages, la procédure habituelle s'applique (signalement application).

-Les conteneurs textile de l'avenue Adrien Raynal ont été supprimés, c'est une bonne chose. Pourrait-on les remplacer par des places réservées aux ambulances ?

Cela nécessite une décision municipale avec au préalable une étude technique sur la faisabilité (largeur de l'accès).

Peut-on voir ce que l'on peut faire avec les bornes textile de la rue Jean Jaurès qui, elles aussi, sont très souvent entourées de dépôts sauvages.

La demande a été transmise au service concerné mais on ne peut pas supprimer des bornes textiles si on n'offre pas de solutions alternatives pour la récupération des vêtements. Sur Orly, certaines associations le font comme la Ressourcerie. D'autres lieux sont également accessibles aux Orlysiens comme La Pagaille à Ivry-sur-Seine.

-Un des conseillers regrette que par mesure d'économie, la réception des vœux 2023 soit annulée.

-Il est signalé des dysfonctionnements au niveau de l'éclairage au 16-18 Noyer-Grenot.

Les services sont intervenus.

-Quel plan de sobriété énergétique au niveau de la Ville d'Orly ?

>un plan est en préparation.

- Il s'avère que le choix de la géothermie est aujourd'hui très avantageux
- Réduction consommation électricité : modulation de l'éclairage, plan pour les tournées des balayeuses
- Maintenance de la température de la piscine
- Pas d'augmentation des tarifs municipaux en 2023
- Campagne avec l'association des Maires du 94 pour le bouclier énergétique.
- Pas d'augmentation des taux de fiscalité au niveau de la commune

-Remarques et demandes concernant la voirie / circulation / sécurité routière :

- mettre des signaux lumineux « Priorité piéton » sur angle avenue des Martyrs de Châteaubriant/Avenue de la Victoire
- Îlot central de l'avenue des Martyrs de Châteaubriant : à réduire car dangereux, les bus n'arrivent pas à tourner

Une étude sera demandée aux services concernés pour ces 2 questions pour 2023.

- Arrêt de bus du 183 au Fer à Cheval : provisoire ?

Les aménagements réalisés par Ile-de-France Mobilités au Fer à Cheval étaient effectivement provisoires et les services départementaux s'étaient engagés début 2022 à faire une étude, ils seront relancés.

- Trajet du 183 à modifier car il passe par un hangar démoli depuis 2 ans. Plus aucun passager ne descend ni ne monte à l'arrêt « Hangar numéro 6 » car il n'y a plus aucune entreprise. Par contre le fait de desservir cet arrêt met le bus dans les encombrements le matin.

Il faudrait plutôt passer par l'avenue de l'Europe et créer un arrêt au niveau d'Air France.
En attente de précisions, contact sera pris avec la RATP.

-Le garage clandestin continue son activité et même s'étend vers le secteur Racine.
Pour le secteur Racine, Valophis est intervenu, un échange a eu lieu avec les personnes à l'origine de la mécanique sauvage, les lieux ont été sécurisés et fermés.

-Bilan de la Ressourcerie à fournir.
Dans l'attente d'un bilan, infos sur le site de l'association Approches qui gère la Ressourcerie : <http://www.association-approche.com.fr>

-Problèmes de stationnement au cimetière paysager. Question de la société de parking.
Demande transmise au conseil de quartier Ouest.

-Point sur la construction au Bois des Roses
Toujours en attente de la décision du Conseil d'Etat sur la recevabilité des recours formulés par l'association Orly Thiais Grignon.

V. Echanges avec le public

-Nombreuses voitures ventouses dans divers endroits d'Orly
Les signalements sont faits actuellement aux ASVP, dans l'attente de la mise en place de la Police municipale.

-Caméra cassée rue Molière (a été réparée).

-Armoire internet du 10 rue J. Jaurès a été vandalisée.
L'opérateur est intervenu.

-Les conseillers s'impliquent beaucoup dans les questions de tranquillité publique, c'est très bien mais il faudrait la même implication sur les questions du dérèglement climatique, questions qui devraient être plus abordées en conseils de quartier.

La séance est levée à 21h30.